



Communiqué de presse – 11 mars 2010

Création variétale en horticulture ornementale

Le projet BRIO, projet collaboratif de R&D, soutenu et labellisé par le pôle de compétitivité à vocation mondiale du végétal VEGEPOLYS, a été retenu par l'Etat lors du 9ème appel à projet du FUI.

Projet collaboratif ambitieux de près de 4 millions d'euros sur 4 ans, BRIO « Breeding, Research and Innovation on Ornamentals » porté par VEGEPOLYS a pour objectif de transférer aux entreprises et PME partenaires des technologies permettant de raccourcir les délais de création variétale en horticulture ornementale. Grâce à cet outil prédictif et innovant d'orientation de stratégies de création variétale, le projet BRIO devrait réduire fortement la dépendance de la filière horticole française vis-à-vis des obtenteurs étrangers. Dans le cadre du 9^e appel à projets de R&D, ce projet obtient aujourd'hui une subvention de la part du Fonds Unique Interministériel (FUI) réservé aux projets collaboratifs des pôles de compétitivité.

Innovation variétale, source de compétitivité pour la filière française

Filière majeure, l'horticulture ornementale française (production, distribution, paysage) pèse aujourd'hui 9 milliards d'euros et représente plus de 150 000 emplois pour 45 000 entreprises. Malgré son importance, la production ne représente que 1,95 milliards d'euros pour une demande intérieure de 2,55 milliards d'euros. Avec 88% des produits provenant des Pays-Bas, la balance commerciale française dans ce secteur affiche donc un déficit d'1 milliard d'euros. Au 6^e rang européen de la création variétale (3,8% des variétés protégées par Certificat d'Obtention Végétale), la France accuse un retard entraînant une dépendance des producteurs pour l'accès et la diffusion de l'innovation variétale que le projet BRIO entend sérieusement réduire.

Objectif de BRIO : accélérer la création de nouvelles variétés

Le projet BRIO a pour objectif d'optimiser et d'accélérer la création de nouvelles variétés grâce à la mise au point d'un outil inédit d'aide à la décision de création variétale et au transfert de technologies vers les entreprises partenaires du projet. Ce projet permettra aux obtenteurs de gagner selon les espèces de fleurs 3 à 5 ans sur leurs programmes de création variétale d'une durée habituelle de 6 à 10 ans. Ce projet sera également à l'origine du 1^{er} service mutualisé de création variétale en ornement en France.

A l'issue des 4 ans du projet collaboratif, les entreprises disposeront de moyens méthodologiques et techniques pour choisir les géniteurs, définir leur stratégie de création variétale, créer des variétés innovantes et mettre au point les protocoles de création dédiés aux marchés des pépinières, plantes en pot, bulbes, fleurs coupées et plantes annuelles à massifs.

Outre la mise au point d'un outil innovant, toute l'originalité du projet réside également dans le transfert de telles technologies vers une majorité de PME et petites entreprises qui n'auraient jamais pu y avoir accès sans BRIO.

Stratégie des partenaires du projet BRIO

Les partenaires souhaitent conforter le métier d'obteneur en se spécialisant ou en le devenant dans le cadre d'une diversification en se donnant les moyens de :

- Disposer d'une création variétale plus rapide, plus efficace, plus scientifique (moins empirique),
- Réduire les coûts de production en limitant le recours à des variétés protégées par des tiers,
- Bénéficier de la plus value (redevances) apportée par la création de variétés protégées (Certificat d'Obtention Variétale),
- Maîtriser l'édition de ses propres variétés (licences d'exploitation),
- Valoriser l'ensemble de la gamme par l'effet produit d'appel.

Ce projet devrait permettre aux partenaires d'augmenter de 20% leur chiffre d'affaires, de conforter les 1300 emplois actuels de ces entreprises et de créer plus de 40 emplois en fin de projet.

Un partenariat économique et scientifique

Pour mener à bien un tel projet, des entreprises et groupements d'entreprises du secteur horticole se sont fédérés totalisant près de 30 entreprises et représentant environ 1300 emplois associés à un chiffre d'affaires cumulé de 111 millions d'euros dont :

- Melba SARL, porteur du projet et représentant un consortium d'entreprises actionnaires : A. Boggio, SAS Saulais, JCT Plants SAS, Avans (filiale Ducrettet), Barrault Horticulture, E. Turc Productions, Rudy Raes Bloemzaden, Bureau Horticole Régional.
- Hydranova SAS, consortium d'entreprises actionnaires : André Briant Jeunes Plants, BOOS, Groupe Chauvin, Pépinières Malinge, Pépinières Renault, Pépinières Minier, Sicamus, Pépinières Nicolandes.
- Eurogeni, consortium de partenaires : André Briant Jeunes Plants, Pépinières Minier, Pépinières Nicolandes, Pépinières Levavasseur, Pépinières Dupont, Pépinières Renault, Kordes Jungpflanzen),
- Pépinières Minier (Filiale à 99% de Terrena),
- Florinov (Filiale à 100 % d'Ernest Turc),
- Ets Pierre Turc (PME indépendante).

De nombreuses structures de recherche dédiées à la création variétale collaborent au projet :

- l'UMR GenHort (Unité Mixte de Recherche regroupant l'INRA Centre d'Angers-Nantes, Agrocampus Ouest Centre d'Angers INHP et l'Université d'Angers) de l'IFR Quasav (Institut Fédératif de Recherche QUALité et SAnTé du Végétal),
- Valinov, le Centre d'Innovation et de Transfert Technologique du Végétal Spécialisé de VEGEPOLYS.

De nouvelles variétés ? Pour quoi faire ?

Depuis le néolithique, les hommes sélectionnent, créent et cultivent certaines variétés de plantes afin de subvenir à leurs besoins (alimentation, santé, habillement, industrie, plaisir...). Empirique durant des milliers d'années, la création variétale devient scientifique à la fin du 19^es. Aujourd'hui, plus de 500 nouvelles variétés, toutes espèces confondues, sont créées chaque année en France. Pour les protéger, les obtenteurs les inscrivent au catalogue européen tenu par l'OCVV (Office communautaire des variétés végétales), organisme européen installé à Angers tout comme le GEVES (Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences) sur lequel il s'appuie pour valider leur conformité. Les plantes ornementales représentent plus de 60% des variétés protégées dans le cadre communautaire auxquelles viennent s'ajouter 3800 variétés de maïs, 2500 de tomate, près de 2000 de pomme-de-terre, 1500 de laitue, 1500 de blé, etc.

Aujourd'hui, les connaissances accumulées en amélioration des plantes permettent de créer des variétés originales en termes de résistance aux pathogènes et bio-agresseurs, de limitation des intrants, d'adaptation aux climats et de préservation des qualités nutritionnelles ou sanitaires. Le projet BRIO fait suite au succès du projet GENÉTS et vient compléter les nombreux autres projets de création variétale menés par VEGEPOLYS.

VEGEPOLYS, un pôle unique en Europe

Avec ses **8 filières** (l'horticulture ornementale, le maraîchage, les semences, l'arboriculture, la viticulture, les plantes médicinales, les champignons, le cidre et le tabac), VEGEPOLYS, pôle de compétitivité à vocation mondiale, confirme depuis 2005 une position de leader en Europe par sa capacité et son expertise en production, la présence de toutes les filières du végétal spécialisé et d'un pôle de formation et de recherche de très haut niveau. Ce sont également de nombreux programmes de recherche et notamment plus de **70 projets labellisés représentant** des investissements de **39 millions d'euros dans des projets collectifs, soit plus de 18 millions d'euros de subventions (Etat, Collectivités Territoriales)**. Sur ce territoire, **4000 entreprises** se développent, représentant aujourd'hui **plus de 25000 emplois, 420 chercheurs ou enseignants chercheurs et 2500 étudiants** issus de **25 formations supérieures**, y font naître de nouvelles technologies de production. Mise en réseau des entreprises, recherche et formation, VEGEPOLYS joue un rôle central en facilitant les échanges, en favorisant l'ouverture internationale, en augmentant la compétitivité et en mutualisant les moyens pour innover plus vite, plus fort.

www.vegepolys.eu

Contact Presse

VinciCom

Christelle Roignant / Régis Gasnier

02 97 29 07 74 - 06 83 81 61 61

presse@vincicom.com

Contact VEGEPOLYS

Chargée de Communication

Emmanuelle Rousseau

02 41 72 17 37 - 06 33 75 38 41

emmanuelle.rousseau@vegepolys.eu